

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR
le Préavis
N° 02 – 2017 Rapport de gestion 2016
du Comité de Direction au Conseil intercommunal
Sécurité Est Lausannois**

PREAMBULE

La Commission de Gestion composée de Mme Anne Schranz pour Pully, M. Jean-Marc Mayor de Belmont-sur-Lausanne, M. Viesturs Simainis de Savigny et M. Laurent Witschi de Paudex s'est réunie dans les locaux de la Police de Pully le 6 juin 2017 à 17h30 afin d'examiner ensemble les Préavis du Comité de direction N° 01- 2017 : Comptes de 2016 ainsi que le Préavis du Comité de direction N° 02-2017 : Rapport de gestion 2016.

Dès 18h30, nous avons été rejoints par Monsieur Jean-Marc Chavallaz Président du Comité de direction, conseiller municipal de Pully, ainsi que par Monsieur le Major Dan-Henri Weber, Commandant de Police Est Lausannois, Chef de service, Secrétaire du Comité de direction.

REMERCIEMENTS

D'emblée, comme pour les années précédentes, la CG relève tout d'abord la qualité de ce Rapport de gestion, bien présenté, structuré avec de nombreux graphiques et plans facilitant la lecture et les comparaisons. Puis la CG a posé à ses interlocuteurs des questions portant sur les comptes et la gestion. Nous avons sur chaque point obtenu des compléments d'informations clairs, précis, toujours en adéquation avec leur contexte.

Nous saisissons cette occasion pour remercier une fois encore nos interlocuteurs pour le soin apporté à la rédaction de ces rapports, ainsi que pour les explications fournies.

CONSIDERATIONS GENERALES

Sur le plan financier, nous constatons que les charges de fonctionnement en 2016 ont été inférieures de 5,4 % par rapport au budget 2016 et plus élevées de 1,6 % par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2015. En ce qui concerne les effectifs, avec un total de 60.9 ETP, il est stable, identique à celui du bouclage des comptes 2015. Il est à relever que la diversité des tâches ainsi que le nombre d'interventions va croissant, proportionnel à l'augmentation de la population et du trafic qu'elle engendre, perturbé par les nombreux chantiers en cours sur les communes de notre Association.

Les ressources mises à disposition par le Conseil intercommunal et par les communes sont gérées de manière rigoureuse, tout en étant conscient que l'ASEL devra constamment s'adapter aux situations à venir.

UNE CONSTANTE ADAPTATION

Ce point particulier a retenu l'attention des membres de la CG.

Il est nécessaire de prendre pleine conscience que l'ASEL est une entreprise moderne et complexe qui doit constamment s'adapter aux multiples demandes de notre société. L'organisation comprend de nombreuses professions et spécialistes. Les demandes sont de plus en plus nombreuses et complexes et les exigences en temps de réalisation de plus en plus courts. Les demandeurs les plus exigeants ont souvent une idée lacunaire des réalités du terrain.

A toutes les interventions quotidiennes non prévisibles, il y a en parallèle celles qui peuvent l'être, en voici quelques exemples :

Adaptations à l'interne

- Par rapport aux nouvelles dispositions voulues par le Canton
- Pour la transformation des locaux existants tout en restant opérationnel...
- Pour la demande d'accréditation
- Pour la mise en place d'une nouvelle centrale d'engagement
- Travaux préparatoires pour l'étude et l'organisation d'une nouvelle fusion. La masse critique actuelle de l'organisation est faible. Tant au niveau personnel que logistique, un échelon supérieur offrirait de nombreux avantages et les études concernant cette opportunité deviennent d'actualité.

Travaux et chantiers routiers planifiés

Les grands chantiers routiers actuellement en cours tant à Belmont qu'à Paudex ont provoqué de gigantesques perturbations qui pénalisent tant les usagers que les riverains. Les attentes et autres bouchons génèrent des invectives et nombreuses tensions qui peuvent rapidement dégénérer ou aboutir à une violation de la LCR. Ces manoeuvres intempestives sont particulièrement dangereuses tant pour les piétons que pour les conducteurs de deux roues. Face à ces situations, il a fallu engager en urgence un nombreux personnel afin de stabiliser la situation.

Comme il s'agit de travaux d'importance, tant par les moyens engagés, leur durée et les perturbations qu'ils provoquent, il est impératif d'avoir une bonne communication afin de planifier et coordonner au mieux ces travaux pour d'éviter de se trouver dans des situations critiques où chaque acteur est perdant.

Personnel

Actuellement, tous les corps de police ont des problèmes d'effectifs. En cas d'imprévu, tels que maladies ou accidents, l'équilibre peut être rapidement rompu. Relevons que la durée de formation d'un policier avant qu'il soit considéré comme

“opérationnel” passera de 2 à 3 ans dans deux ans. Toutefois, à l’instar de nombreuses autres professions, le métier de policier a considérablement évolué ces dernières années. Les attentes comme les motivations profondes se sont également modifiées, en particulier dans la mentalité des jeunes désirant postuler. Préalablement, il est devenu naturel pour nombre d’entre eux de se renseigner prioritairement sur le montant de leur salaire et par conséquent, n’hésitent pas à se renseigner auprès de différents corps de police avant de se déterminer. Il est à noter qu’effectivement, les offres peuvent varier sensiblement.

Se renseigner sur ses futures conditions salariales est une démarche normale, mais qui ne devrait pas être prioritaire, isolée de son contexte. Ces inégalités pourraient susciter un “tourisme salarial” qui, en finalité pourrait se révéler décevant tant pour le personnel que pour l’employeur.

Adaptation du règlement du personnel

Le règlement du personnel sera adapté à celui d’autres corps de police, notamment en ce qui concerne les échelles de salaire, les indemnités de fonction pour travail de nuit, le dimanche, les jours de congé.

FORMATION CONTINUE

Les nombreuses journées de cours mises sur pied et suivies par l’ensemble du personnel, témoignent une fois encore de la volonté de maintenir et développer tant les connaissances que les intérêts personnels. La richesse et la variété de ces cours démontre bien le large spectre d’activités qu’offre la profession. La volonté de se perfectionner est toujours le signe positif d’un intérêt porté à sa profession...et nécessaire pour s’adapter à sa constante évolution.

SECTION PREVENTION SECURITE

Nous constatons avec satisfaction la poursuite de la politique qui privilégie les actions préventives plutôt que l’approche réactive.

Toutes ces actions de préventions sont des investissements à long terme d’une grande valeur. Les enfants sont particulièrement curieux et réceptifs aux explications fournies et le dialogue s’établit facilement et avec aisance. D’autre part, la perception de la profession par ces jeunes ne peut être que positive, constructive, et suscitera peut-être des vocations...

RADAR MOBILE

L’utilité de cet appareil n’est plus à démontrer. Il est intéressant de relever que le pourcentage des véhicules en infraction est nettement plus élevé dans les zones à 30 km/h où il atteint 18,24 % à Belmont. Il est globalement le double du pourcentage moyen des véhicules en infraction.

En ce qui concerne les accidents de la circulation, les points sensibles se situent essentiellement dans les carrefours du centre des agglomérations.

CONCLUSIONS

Une fois encore, le Rapport de Gestion qui nous a été présenté est clair et explicite: reprendre certains passages sous d'autres termes ne serait qu'une forme de plagiat du texte fort bien présenté par leurs auteurs, Messieurs J.-M. Chavallaz, président et Monsieur D.-H. Weber, secrétaire, auxquels nous réitérons ici nos remerciements pour leur travail et leur disponibilité.

Nous adressons également nos remerciements et nos sentiments de reconnaissance et de gratitude à l'ensemble du personnel, quel que soit son grade ou sa fonction pour son engagement constant et dévoué auprès de la population.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, d'accepter le Préavis N° 02-2017 : Rapport de gestion 2016 tel que présenté.

Belmont-sur-Lausanne, le 9 juin 2017

Anne Schranz, Pully
Présidente

Viesturs Simainis, Savigny

Laurent Witschi, Paudex

Jean-Marc Mayor, Belmont s/Ls
rapporteur